

LABEL QUALITE RUGBY SPORT SANTE

CANCER RUBieS

I. Contexte historique

a. Prescription du sport sur ordonnance

« 80% des cas prématurés de cardiopathies vasculaires et d'accidents cérébraux, 80% des cas de diabète de type II et 40% des cancers pourraient être évités en adoptant une alimentation saine, en faisant de l'activité physique et en évitant le tabac ».

Ce sont les résultats d'une étude menée par l'Organisation Mondiale de la Santé, datant de 2006, qui a fait réagir les pouvoirs publics français et notamment le ministère de la santé et des sports. Après de nombreux travaux communs ces deux ministères ont posé les bases de ce que l'on appelle « le sport sur ordonnance » ou comment un professionnel de la santé peut prescrire, à un patient atteint d'Affection de Longue Durée, de l'activité physique.

Ainsi un cadre légal a été élaboré afin d'encadrer cet acte médical. L'article 144 de la loi n°2016-41 du 26 janvier de modernisation de notre système de santé permet, à l'article L.1172-1 du code de la santé publique, aux médecins traitants de prescrire une activité physique adaptée aux patients atteints d'affections de longue durée (ALD). Les modalités d'application de cet article ont été précisées par le décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique prescrite par le médecin traitant.

Afin d'aider les professionnels de la santé dans leurs prescriptions, la rédaction du « Médicosport Santé » (le Vidal du sport) a été élaboré grâce à la participation des fédérations sportives comme la Fédération Française de Rugby à XV (FFR). On y trouve ainsi l'activité « rugby à 5 santé » dans la prise en charge de personne atteinte de cancer, de maladie cardiovasculaire et de diabète de type II.

b. Rugby à 5 en prévention primaire et tertiaire

Depuis 2015, la FFR mène une action pilote à destination d'un public de sédentaires (prévention primaire) et de patientes atteintes de cancers féminins (prévention tertiaire). La démarche est de proposer à ces publics cibles la pratique du « rugby à 5 santé », 2 fois par semaine sur des séances de 1h30.

Cette expérimentation a permis de mettre en évidence la pertinence de cette activité physique dans un cadre « sport santé » puisque nous avons pu noter une amélioration significative des capacités physiques des pratiquants notamment lors des tests suivants :

- 6mn marche : +276m soit 24 % à 45% de progression
- Flexion extension : +7 soit 15% de progression

c. Création des Rubies

L'action pilote a donné naissance en décembre 2017 au premier club rugby santé de France : les RUBieS (Rugby Union Bien être Santé). Cette association loi 1901 n° W313027338 affiliée à la FFR est un club de rugby qui a pour vocation la promotion du rugby santé en prévention primaire et tertiaire des cancers.

Elle propose deux séances de pratique du rugby à 5 santé par semaine, encadrées par des éducateurs sportifs spécialisés (formation fédérale ou APA), participe à des évènements sportifs et scientifiques, aide la recherche (thèse de médecine) et participe à la formation des éducateurs FFR en vue de la mise en place de nouvelles sections ou clubs de « rugby santé ».

d. Premier certificat fédéral rugby santé

Le développement de la politique sport santé passe par la formation des cadres et des éducateurs de clubs. La Ligue Occitanie avec l'appui des RUBieS a donc conduit les 22,23 et 24 juin 2018, le premier Certificat Fédéral Rugby Santé avec la participation d'éducateurs venus de toute la France avec des projets de création de section ou de club « rugby santé ». Une session annuelle sera organisée à Toulouse.

II. Pourquoi un label qualité rugby sport santé ?

Le label qualité rugby sport santé cancer est le gage d'une organisation et d'une volonté du club de s'investir dans la pratique du rugby comme sport santé ou activité physique adaptée dans la prise en charge des patients ayant eu un cancer. Il garantit des choix d'action centrés sur la sécurité, le bien-être et la santé des pratiquants.

Il nécessite la présence d'éducateurs sportifs formés et d'un suivi des patients régulier par des personnels médicaux spécialistes de la pathologie concernée, dans un objectif d'homogénéisation et d'évaluation de la pratique.

Il permet une meilleure identification des clubs, augmente leur attractivité, valorise leur engagement auprès des correspondants médicaux et des partenaires institutionnels ou privés.

Il garantit également un fonctionnement démocratique associatif et un engagement de la part de la Fédération Française de Rugby.

III. Pour qui ?

Tous les clubs pourront en faire la demande auprès de l'association Rugby Union Bien Etre Santé RUBieS et seront accompagnés afin de les aider à mettre en place une action adaptée et durable.

Ce label valable 4 ans, leur permettra une meilleure visibilité avec, une publication sur le site internet des Rubies, une information auprès du réseau des personnels médicaux de la région et l'information des collectivités.

IV. Groupe de travail

- a. Dr Stéphanie Motton. *Chirurgien oncologue/ présidente des Rubies/ coordonnateur*
- b. Dr Martine Delannes. *Radiothérapeute*
- c. Pr Florence Dalenc. *Oncologue*
- d. Pr Eric Lambaudie *Chirurgien oncologue*
- e. Dr Luc N Guyen. *Anesthésiste et Médecin du sport*
- f. Dr Dominique Hornus. *Anesthésiste et Médecin du sport membre du CNOSF*
- g. Pr Michel Rivière. *Médecin du sport*
- h. Dr Kelig Vergriete. *Gynécologue obstétricien*
- i. Dr David Brauge. *Neurochirurgien*
- j. Guillaume Bonnemaïson. *Conseiller technique rugby ligue Occitanie/ coordonnateur action rugby santé*
- k. Sylvie Bros. *Conseiller technique rugby ligue Occitanie/ rugby santé*
- l. Christian Galonnier. *Directeur Ligue Occitanie*
- m. Assia Taj Erida *Psycho-oncologue et arbitre*
- n. Julien Piscione *cellule recherche FFR*
- o. Julien Trehard *Responsable rugby santé FFR*
- p. Benoit OSZUSTOWICZ *(santé, sécurité)*
- q. Jean ISRAEL *médecin FFR*

V. Critères qualités

a. Pour les pratiquants

- Tous les pratiquants ont une licence FFR
- Les nouveaux pratiquants sont accueillis avec bienveillance, un livret d'information, un entretien individuel avec un ES. Un livret d'autoévaluation est également remis.
- Les pratiquants sont invités à participer à des évènements forts du club : tournoi de rugby à 5, journée de prévention, évènements médicaux ouverts au grand public, sorties, moments conviviaux....
- Les pratiquants bénéficient d'informations sur le sport santé, sur l'hygiène de vie, la diététique...
- Les pratiquants sont invités à participer aux évaluations régulières permettant une analyse scientifique des résultats de l'action rugby sport santé.

b. Pour les animateurs

- Tous les animateurs ont une licence FFR
- Tous les animateurs sont diplômés
- Les animateurs s'engagent à accueillir les pratiquants dans de bonnes conditions matérielles (terrain aux normes, ballon, plot et chasuble)
- Les animateurs ont un certificat fédéral Rugby Santé ou un brevet fédéral loisir bien être santé et/ou une formation APA
- Les animateurs participent aux journées de formation continue rugby santé
- Les animateurs réalisent des entretiens personnalisés avec les nouveaux pratiquants et leur apportent les conseils nécessaires.
- Les animateurs s'engagent à accueillir les pratiquants dans des conditions adaptées à leur capacité physique.
- Les animateurs s'engagent à évaluer par des tests physiques et questionnaires adaptés les pratiquants
- Les animateurs participent au développement et à la promotion du club en vue de fidéliser et de pérenniser l'action rugby santé.

c. Pour les dirigeants

- Tous les dirigeants ont une licence FFR
- Les dirigeants rencontrent régulièrement les animateurs
- Les dirigeants désignent au moins un médecin référent prescripteur
- Les dirigeants organisent l'Assemblée Générale annuelle et communiquent le CR à la ligue régionale (ou FFR)
- Les dirigeants constituent un bureau d'au moins 3 membres
- Les dirigeants mènent des actions afin de pérenniser la vie du club
- Les dirigeants remplissent les formalités qui leur sont demandées (résultats évaluations, tests et questionnaires, mise à jour pour le site Internet RUBieS (au moins 2/an)) par l'association les Rubies et par la FFR.
- Les dirigeants suivent des formations continues sport santé

VI. Démarches et contact

Prendre contact avec les RUBieS

Adhérer à l'association les RUBieS

Adhérer au Règlement Intérieur des RUBieS

Coordonnées : Association Rugby Union Bien Etre Santé lesrubies@gmail.com, [1 avenue Irène Joliot Curie 31100 Toulouse, 0561323707/08](http://1avenueIreneJoliotCurie31100Toulouse056132370708)



Les RUBieS attestent que :

Le club.....

Nom du médecin Référent :

☺ REMPLIT toutes les qualités pour obtenir LE LABEL QUALITE RUGBY SPORT SANTE CANCER

☹ NE REMPLIT PAS toutes les qualités pour obtenir LE LABEL QUALITE RUGBY SPORT SANTE CANCER pour les raison suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

A

Le

Représentant du club

Représentant des RUBieS



